

DÉPARTEMENT

Pas-de-Calais

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT

Pontreuil-sur-Loire

CANTON

FRUGÈS

SÉANCE

ordinaire

OBJET :

Parc Eolien

"de la dys" de la commune de LISBOURG

L'an deux mille vingt et un le samedi six mars à seize heures tient le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Gilles HENNEGUELLE, Maire en suite de convocation en date du mardi deux mars deux mille vingt et un dont un exemplaire a été affiché à la fenêtre de la Mairie.

Étaient présents: M. FÉVRIER DAILLÉZ GILLES, HENNEGUELLE FILLIÈRE Edouard et Jéromme (HENNEGUELLE Gilles, Maire), TRÉPENNE Bruno, MEAULT Jean-Jacques, CRAPET Jacques, LAÏNÉ Fabrice, FENARD Jean-Jacques et MYLLE Patrice ARSÈNT. Monsieur Jean-Jacques SANSOUCI

Mme FÉVRIER DAILLÉZ GILLES est élu Secrétaire.

La séance ouverte,

l'Assemblée délibérante seconde, à l'unanimité, d'un bienveillant intérêt, la décision du Conseil Municipal de la Commune de LISBOURG d'installer un parc éolien sur son territoire "Parc Eolien de la dys" par la Société Enertrag Ternois Lisbourg S.E.S. dont le siège social est situé Cap Cerdy - Bâtiment B 4-6, Rue Des Chauffours 95015 Cerdy Pontoise Cedex. Accepté à l'unanimité et ont signé tous les membres présents.

Fait à VINELY le six mars deux mille vingt et un pour copie certifiée conforme au registre

Le Maire, Gilles HENNEGUELLE

REÇU LE

- 9 MAR. 2021



SOUS-PREFECTURE

de MONTREUIL-SUR-LOIRE